

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

DIAGNOSTICS DES CONDITIONS D'ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET REALISATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP).

.....

1- Nom et Adresse de l'Organisme Acheteur :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »
4 Avenue des Trois Frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE-
Tél : 04 92 81 04 04
Fax : 04 92 81 15 26
Mail : administration@ubaye.com

2- Objet du marché :

Diagnostiques des conditions d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public et réalisation d'un agenda programmée pour 17 ERP.

3- Caractéristiques principales :

Marché de prestations intellectuelles décomposé en 2 parties :

- 1^{ère} : réalisation d'un diagnostic accessibilité
- 2^{ème} : élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP).

4- Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée en application des articles 26-II-2°, 28 et 29 du Code des Marchés Publics.

La durée maximale du marché est fixée dans l'article IV du CCP. Chaque candidat proposera son calendrier de réalisation.

5- Adresse à laquelle les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »
4 Avenue des Trois Frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE
Renseignement administratif Mr PLANTIER Marc tel : 06 42 22 36 73
email : mplantier@ubaye.com
Renseignement technique Mr VENDE Matthieu tel : 06 80 57 96 94
email : technique@ubaye.com

6- Contenu des offres :

Le candidat joindra à son offre :

- Une lettre de candidature (DC1),
- La déclaration du candidat (DC2),
- RIB original,
- Un KBIS
- Renseignements concernant la capacité économique, professionnelle et technique de l'entreprise,
- Références pour des prestations objet de la consultation au cours des 3 dernières années ; indiquez le montant, la date et le destinataire,
- L'Acte d'engagement et son annexe, daté, signé et paraphé,
- Le Cahier des Clauses particulières signé et paraphé,
- Le BDPGF complété et signé,
- Le mémoire technique,

S'il est fait appel à des sous-traitants, le candidat devra fournir les mêmes pièces justificatives pour chaque sous-traitant.

7- Critères d'attribution :

Critère n° 1 :

Prix de la prestation : 60 points

Critère n° 2 :

Valeur technique (organisation et moyens mis en œuvre spécifiquement par l'entreprise) : 30 points

Sous-critère 1 : présentation de la méthodologie que le candidat entend mettre en œuvre pour la réalisation de sa prestation : 15 points

Sous-critère 2 : présentation des moyens matériels et humains – le maître d'ouvrage apportera une attention particulière à la constitution d'une équipe pluridisciplinaire : Architecte, Technicien du bâtiment, Spécialistes en accessibilité et veillera à l'adéquation de l'offre avec les délais proposés. Le candidat précisera dans son offre les personnes pressenties pour la réalisation de la mission (CV, organigramme de la société) : 15 points

Critère n° 3 :

Le délai d'exécution : 10 points.

8- Date limite de réception des offres :

Mercredi 29 avril 2015 à 16h00

Transmission des offres à la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » par tout moyen permettant de justifier la date et l'heure de réception.

9- Date d'envoi à la publication :

Publication au BOAMP : 13/04/2015

Site internet de la Collectivité www.ccvu.fr le 13/04/2015

Panneau d'affichage CCVU : 13/04/2015